



DEVOIRS FAITS 2023/2024

Fiche d'inscription



Le travail personnel des élèves : un facteur de réussite au collège

Le dispositif "Devoirs Faits" permet :

- d'améliorer la liaison entre les temps de classe et les devoirs.
- rendre explicites les attendus des "devoirs"
- favoriser la continuité entre le temps scolaire et le temps familial.

Qu'est ce que le dispositif "Devoirs Faits" ?

Devoirs faits est :

- un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs.
- un moment privilégié pour que l'élève donne du sens à son travail personnel.



Les heures proposées par le dispositif ne suffisent pas toujours à ce que l'ensemble du travail personnel de l'élève soit réalisé. L'élève doit partir chez lui en sachant ce qu'il lui reste à réaliser.

Qui est concerné ?

Devoirs faits s'adresse à toutes les familles et à tous les collégiens volontaires. L'inscription est gratuite, et, avec un courrier adressé au collège, la désinscription possible.

Qui sont les encadrants ?

En fonction du nombre d'inscrits, les encadrants sont des enseignants, des assistants d'éducation, ou des jeunes en service civique recrutés et formés pour l'occasion.



L'ENT



ENT NEO

L'Espace Numérique de Travail est un outil performant et fourni, mais nécessitant une appropriation de la part des élèves pour parfaire son utilisation.

Les élèves seront formés à son utilisation.

Un accès aux ressources numériques

Les participants auront accès à des ordinateurs de l'établissement, et seront formés à leur utilisation. Les devoirs nécessitant une connexion à internet ou un ordinateur pourront être accessibles à tous les élèves du collège.

Par exemple le parcours de formation PIX pourra être effectué pendant ces heures.

Les modalités

Un ou plusieurs créneaux hebdomadaires sont accessibles à chaque élève du collège. L'accès à "devoirs faits" est donc plus compliqué pour les élèves ayant choisi plusieurs enseignements optionnels.

A chaque séance, les équipes d'encadrants complémentaires proposeront de travailler par pôles disciplinaires. Le travail de groupe sera initié. L'appel est fait à chaque séance, et l'exclusion du dispositif est possible.



Une préparation à l'oral du brevet

Des sessions de préparation à l'oral du brevet seront proposées aux troisièmes.

Une aide méthodologique, technique, et des séances d'entraînement d'oraux blancs seront organisées.

Nom :

Prénom :

Classe :

En fonction des choix d'option ou de séances en groupe, chaque élève n'a pas accès à tous les créneaux proposés pour sa classe

La fiche est à remettre dans une urne à la vie scolaire.

Tableau d'inscription

Mettre une croix dans le créneau demandé. Préciser "semaine A / Semaine B" si besoin. Vous pouvez mettre des préférences avec des numéros que nous essayerons de respecter. Les élèves seront inscrits si le créneau est ouvert (en fonction des demandes) ou en fonction des places. Leur inscription sera effective sur Pronote quelques jours après votre demande.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
09h00 / 10H00					
10H00 / 11H00					
11H00 / 12H00					
12H30 / 13H30					
13H30 / 14H30					
14H30 / 15H30					
15H30 / 16H30					
Attention pour les créneaux suivant, les élèves transportés ne pourront pas prendre le bus. Les responsables doivent venir rechercher leur enfant à 17h30					
16H30 / 17H30					

J'ai pris connaissance que l'inscription de mon enfant sur les créneaux de 16h30 à 17h30 ne lui permettra pas d'être pris en charge par le ramassage scolaire habituel.

Le

Signature